

Pour participer, rendez-vous dans votre magasin JouéClub le plus proche !

Des séjours d'exception à Disneyland Paris où vous pourrez vivre une expérience privilégiée dans la nouvelle Attraction Ratatouille⁽¹⁾

Des invitations pour frissonner de bonheur dans les Parcs Disney⁽²⁾

Tentez de gagner :

(1) 20 séjours 2 jours/1 nuit à l'hôtel Sequoia Lodge® (en chambre standard, maximum 4 personnes par chambre et au minimum 1 adulte). Ce séjour comprend par personne 2 déjeuners et un diner sous forme de coupons-repas et les billets pour les 2 Parcs Disney® pour la durée du séjour ainsi qu'un petit-déjeuner en espace privatif au sein de l'un des Parcs Disney® en la présence de Personnages Disney avec une animation pour les enfants, et accès en priorité à une attraction. La date de l'évènement sera à définir entre Disneyland® Paris et JoueClub. Les gagnants seront avertis au minimum 1 mois avant le séjour. Valeur unitaire: 2096,72€TTC.

(2) 250 billets donnant accès aux 2 Parcs Disney® à gagner par lot de 2. Chaque billet est valable pour une personne (adulte ou enfant), une journée pendant une période d'un an (dates de validité indiquées au verso du billet). Valeur unitaire: 80€TTC. Jeu gratuit sans obligation d'achat organisé par EPSE JouéClub RCS Bordeaux B 457 207 249 du 6 octobre au 8 décembre 2014 dans les magasins JouéClub. Pour participer, il suffit de renseigner de façon lisible sur papier libre ses nom, prénom, date de naissance, adresse, numéro de téléphone, ville dans laquelle se situe son magasin JouéClub habituel ainsi qu'une autorisation parentale à la participation au concours pour les mineurs et déposer le tout à l'accueil de son magasin JouéClub ou le faire parvenir à JouéClub Concours Disneyland Paris BP 132 – 33042 BORDEAUX Cedex avant le 8 décembre (cachet de La Poste faisant foi). Les gagnants seront désignés par un tirage au sort sous contrôle d'huissier à compter du 16 décembre 2014. Les gagnants seront directement informés. La dotation ne pourra être ni échangée, ni remplacée, ni faire l'objet d'une contrepartie financière. Les frais de déplacement ne sont pas pris en charge. Les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification ou de radiation des informations les concernant qu'ils peuvent exercer sur simple demande à l'adresse du jeu. Un règlement complet est déposé chez Maître Biran, huissier de justice à Bordeaux et peut être consulté dans les magasins JOUECLUB ou sur simple demande, accompagnée d'une enveloppe timbrée et pré adressée à l'adresse du jeu.

© Disney